

Rapport sur le stage de *job shadowing* au
Lycée Félix Faure de Beauvais - France

du 26/02/2023 au 09/03/2023

dans le cadre du

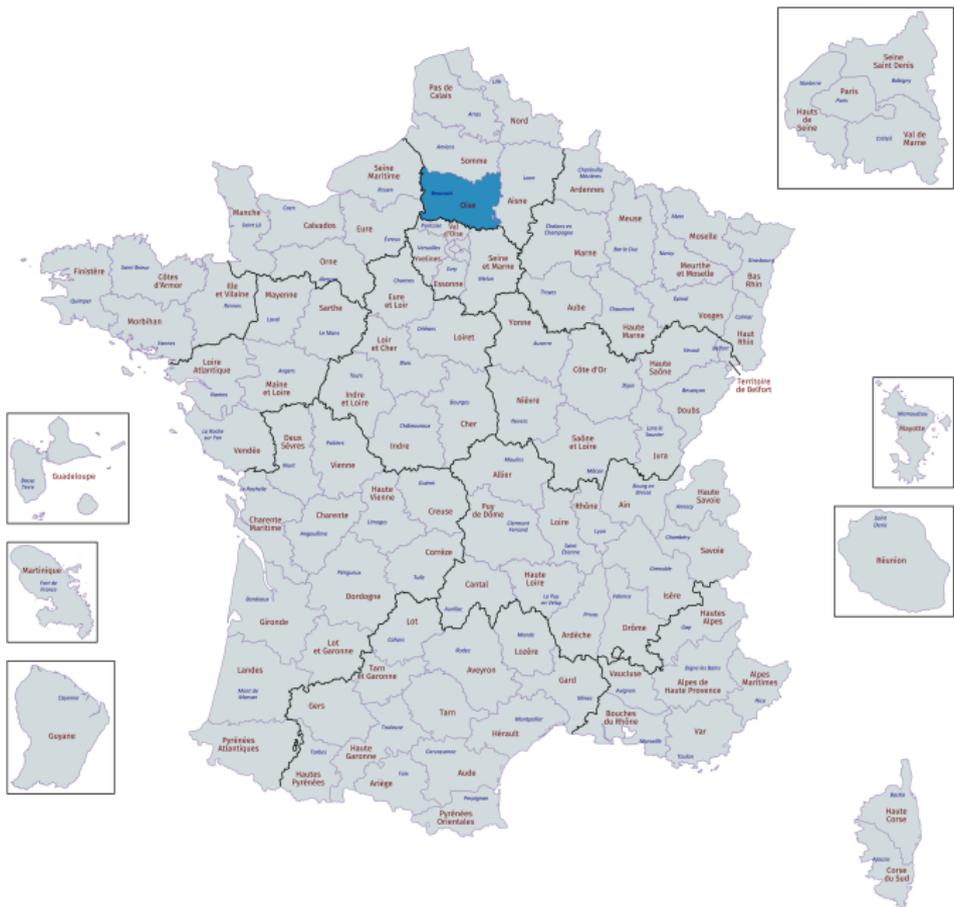
“Programma accreditato ERASMUS+ Azione KA1 – Settore Scuola
Codice Attività 2022-1-IT02-KA121- SCH-000065496”

JAMES SILIPO

Professeur de Mathématiques et Physique

IIS Enrico Fermi - Catanzaro - Italie

28 mars 2023





Population	56 889 (2020)
Gentilé	Beauvaisiens
Pays	France
Région	Hauts-de-France
Département	Oise



Le stage

Monsieur Olivier Catoire, Proviseur du Lycée (premier à gauche), son adjoint Monsieur Jean-François Popp (deuxième à droite), et toute l'équipe du Lycée Félix Faure nous ont accueilli avec chaleur et sympathie.



Activité principales

- Visite de l'établissement, classé monument historique ;
- interaction avec élèves, professeurs, personnel éducatif, personnel de l'infirmerie et de la cantine, assistants des laboratoires ;
- découverte des différents pôles de l'administration ;
- entretiens avec le Proviseur sur le système éducatif français, l'organisation de l'établissement, les fonctions du proviseur, la relation entre les parents d'élèves et le Lycée ;
- participation aux phases d'apprentissage, appréciation (à l'oral, à l'écrit et lors de devoirs surveillés ou expériences de laboratoire), orientation des élèves ;
- participation, en tant qu'observateurs, à une séance d'un conseil de classe ainsi qu'à une du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Le Lycée *Félix Faure*, classé monument historique



La sortie pédagogique à Paris, gracieusement offerte par le Lycée *Felix Faure*.



Les aspects les plus remarquables de cette expérience :

- Le respect avec lequel notre présence a été perçue tout au long du séjour ;
- l'implication complète dans la vie scolaire du Lycée sur le même pied d'égalité que nos collègues français ;
- l'ambiance chaleureuse.



La chose qui m'a marqué le plus :
un sentiment fort et tangible d'appartenance à l'Europe comme lieu
d'échange et enrichissement réciproque.



Sur le plan professionnel :

- j'ai progressé en français ;
- j'ai mieux compris l'importance du multilinguisme dans les processus d'apprentissage ;
- en plus du système éducatif français, j'ai eu l'occasion de connaître le système espagnol lors de plusieurs entretiens avec un professeur espagnol qui était en visite au lycée *Félix Faure* au même temps que moi ;
- j'ai apprécié la qualité du système italien dans son ensemble, malgré ses nombreux points faibles ;
- j'ai compris qu'il n'y a pas un système meilleur que les autres, mais que la synthèse entre les différents systèmes peut aider à améliorer les uns et les autres.

Emploi du temps

Activité	Date	Heure
Accueil	27/02/2023	09 : 00 - 10 : 00
Découverte de différents pôles de l'administration		10 : 00 - 10 : 30
Visite du Lycée		10 : 30 - 12 : 30
Informatique		13 : 30 - 15 : 30
Physique - Chimie	28/02/2023	09 : 30 - 10 : 30
Mathématiques		10 : 30 - 11 : 30
Physique - Chimie		11 : 30 - 12 : 30
Rencontre avec les Conseillers principaux d'éducation		14 : 30 - 15 : 30
Mathématiques		15 : 30 - 16 : 30
Physique - Chimie	01/03/2023	09 : 30 - 11 : 30
Physique - Chimie en Anglais		11 : 30 - 12 : 30
Visite du centre de Beauvais		14 : 30 - 17 : 30

Emploi du temps

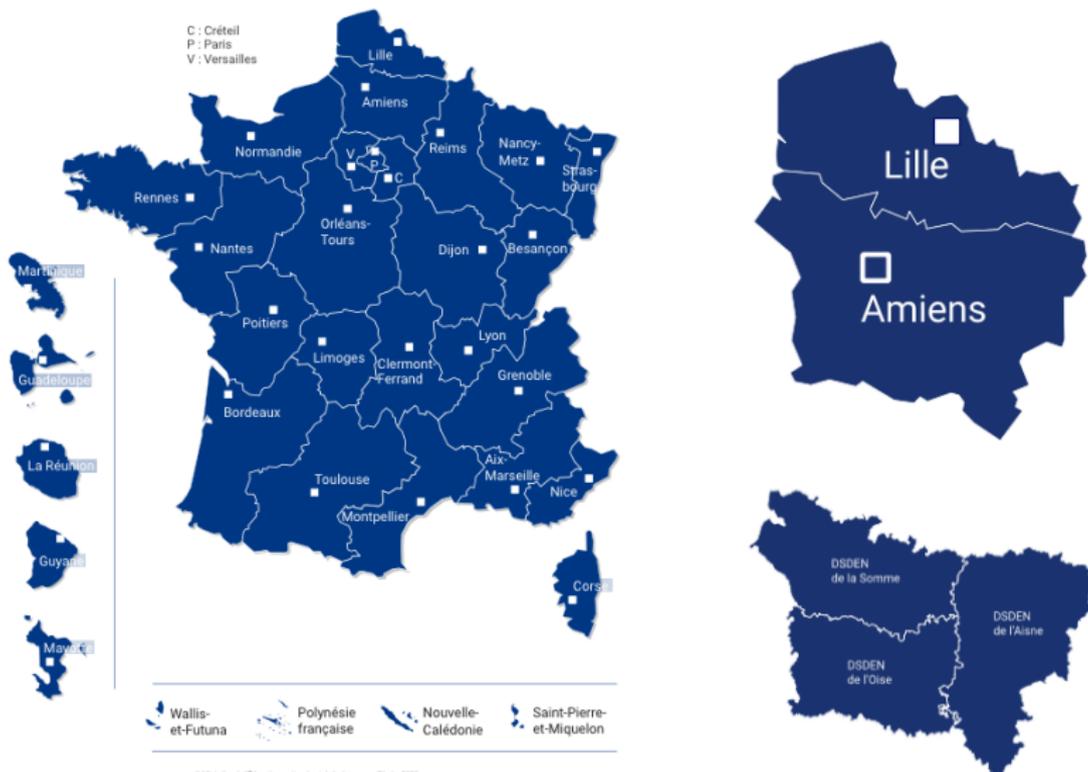
Activité	Date	Heure
Sortie pédagogique à Paris	02/03/2023	08 : 15 - 19 : 00
Mathématiques	03/03/2023	09 : 30 - 11 : 30
Accompagnement personnel		11 : 30 - 12 : 30
Rencontre avec le personnel des laboratoires	06/03/2023	09 : 30 - 10 : 30
Mathématiques		10 : 30 - 11 : 30
Physique - Chimie		11 : 30 - 12 : 30
Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement		16 : 30 - 18 : 00
Rencontre avec le Proviseur	07/03/2023	11 : 00 - 12 : 30
Physique - Chimie	08/03/2023	09 : 30 - 12 : 30
Bilan avec les élèves italiennes		15 : 30 - 17 : 00
Conseil de classe		17 : 30 - 19 : 00
Consulat Générale d'Italie à Paris	09/03/2023	07 : 30 - 17 : 30

Le système éducatif français

Structure du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

- Le Ministère est articulé en 18 régions académiques, correspondant aux régions de France, chacune comportant à son tour plusieurs académies, 30 en total ;
- les académies sont divisées en directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ;
- Beauvais appartient à la DSDEN de l'Oise au sein de l'académie d'Amiens dans la région académique Hauts-de-France, dont le siège est à Lille ;
- l'académie d'Amiens comporte 355000 élèves, 35600 personnels, dont 25800 enseignants, 1900 écoles, dont 340 collèges et lycées.

Les 30 académies, la région académiques de Lille, l'académie d'Amiens et ses trois DSDEN



École primaire et Enseignement secondaire

École primaire	École maternelle	Petite section	3 ans
		Moyenne section	4 ans
		Grande section	5 ans
	École élémentaire	Cours préparatoire	6 ans
		Cours élémentaire 1	7 ans
		Cours élémentaire 2	8 ans
		Cours moyen 1	9 ans
Enseignement Secondaire	Collège	Cours moyen 2	10 ans
		Sixième	11 ans
		Cinquième	12 ans
	Lycée	Quatrième	13 ans
		Trisième	14 ans
		Seconde	15 ans
		Première	16 ans
	Terminale	18 ans	

Après le Collège on obtient le Diplôme national du brevet. Avec ce diplôme on peut suivre cinq parcours différents qui conduisent aux certificats/diplômes suivants :

- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), après deux ans d'études ;
- Brevet d'études professionnel (BEP), après deux ans d'études ;
- Baccalauréat professionnel après trois ans d'études ;
- Baccalauréat technologique après trois ans d'études ;
- Baccalauréat général après trois ans d'études.

Même si la classe seconde du lycée technologique e du lycée général coïncident ¹, le lycée général est amplement le parcours le plus convoité.

1. Pour cette raison en classe seconde il-y-a un enseignement optionnel général et un un enseignement optionnel technologique.

Enseignements communs	Seconde	Première	Terminale
Français	4h	4h	-
Philosophie	-	-	4h
Histoire-géographie	3h	3h	3h
Langue vivante A et B	5,5h	4,5h	4h
Sciences économiques et sociales	1,5h	-	-
Mathématiques	4h	-	-
Physique-chimie	3h	-	-
Sciences de la vie et de la Terre	1,5h	-	-
Éducation physique et sportive	2h	2h	2h
Sciences numériques et technologie	1,5h	-	-
Enseignement scientifique	-	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles dans chaque classe		
Accompagnement personnalisé	selon le besoin des élèves		
Accompagnement au choix de l'orientation	54h à titre indicatif		
Heures de vie de classe	10h minimum dans chaque classe		

Enseignements optionnels généraux de la classe de seconde

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ²	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ²	3h
Langue vivante C	3h
Arts ³	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable ⁴	3h

2. Cet enseignement peut être choisi en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

3. Au choix parmi plastique, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre.

4. Assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

Enseignements optionnels technologiques de la classe de seconde

Management et gestion	1,5h
-----------------------	------

Santé et social	1,5h
-----------------	------

Biotechnologies	1,5h
-----------------	------

Sciences et laboratoire	1,5h
-------------------------	------

Science de l'ingénieur	1,5h
------------------------	------

Création et innovation technologique	1,5h
--------------------------------------	------

Création et culture - design	6h
------------------------------	----

Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3h
--	----

Pratiques sociales et culturelles	3h
-----------------------------------	----

Pratiques professionnelles	3h
----------------------------	----

Atelier artistique	72h annuelles
--------------------	---------------

Enseignements de spécialité : trois au choix en première et deux au choix en terminale

Discipline	Première	Terminale
Arts	4	6
Biologie-écologie	4h	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h

Enseignements optionnels	un au choix en Première	deux au choix en Terminale
Langue vivante C	3h	3h
Langues et culture de l'Antiquité : latin	3h	3h
Langues et culture de l'Antiquité : grec	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Arts	3h	3h
Hippologie et équitation	3h	3h
Agronomie-Économie-Territoires	3h	3h
Pratiques sociales et culturelles	3h	3h
Mathématiques complémentaires ⁵	3h	3h
Mathématiques expertes ⁶	3h	3h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	3h	3h

5. Pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité « Mathématiques ».

6. Pour les élèves choisissant en terminale la spécialité « Mathématiques ».

Sur quelques points du système français :

- dans le Lycée, soit-il professionnel, technologique ou général, il-y-a des enseignements communs, des enseignements de spécialités et des enseignements optionnels, les deux dernier étant choisis par l'élève ;
- les enseignements considérés mal choisis par le Conseil de classe entraînent une réorientation de l'élève, compte tenu de l'avis favorable des parents de celui-ci ;
- on a pas les examens de rattrapage et en plus il est très rare qu'un élève puisse redoubler ;
- les délégués des élèves et de leurs parents participent à toutes les phases des conseils de classe ;
- les parents d'un élève ont quasiment le dernier mot sur le parcours éducatif de leur fils ou fille ;
- il n'y a pas d'équivalent du *collaboratore scolastico* italien ;
- toutes les questions éducatives des élèves relèvent uniquement des Conseillers principaux d'éducation et des leurs assistants.

Quelques particularités du système français par rapport au système italien :

- on obtient le Baccalauréat à 18 ans au lieu de 19 ans ;
- on va à l'école soit le matin soit l'après-midi, du lundi au vendredi ;
- on réussit une année scolaire si la moyenne entre les notes de toutes les disciplines est au moins égale à dix sur vingt ;
- il n'y a pas d'enseignement de religion catholique ;
- il-y-a cinq épreuves ponctuelles finales pour obtenir le baccalauréat, dont une (celle de français) est anticipée en première ;
- la note finale (sur 100) dépend en raison du 40% de la moyenne des moyennes pour les disciplines qui ne sont pas évaluées par une épreuve ponctuelle, tandis que le restant 60% résulte des épreuves finales.

En fin l'enseignement supérieur, celui qui est dispensée par les universités, ressemble au système italien.

Il comporte :

- une licence, de la durée de trois ans après le baccalauréat, suivie d'un master, de la durée de deux ans ;
- Pour le beaux arts ou pour devenir architecte ou vétérinaire il-y-a des parcours dédiés ;
- Les Grands écoles, comme celle d'ingénieur, du commerce, de lettres, de science politiques ou encore l'école normale supérieure, permettent d'obtenir un formation d'excellence ;
- Le Doctorat (le troisième et le dernier cycle) a généralement une durée de trois ans, mais il peut parfois demander plus de temps pour achever la thèse.

Merci !